

Extrait du Gouvernement du Sénégal

<http://www.gouv.sn/Decret-du-10-avril-2012-portant.html>

Décret du 10 avril 2012 portant répartition des services de l'Etat

- Lois et règlements - Lois et décrets -

Date de mise en ligne : mercredi 11 avril 2012

Gouvernement du Sénégal

Décret n° 2012-437 du 10 avril 2012 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution, notamment en ses articles 43 et 67 ;
- Vu la loi n° 90-07 du 28 juin 1990, relative à l'organisation et au contrôle des entreprises du secteur parapublic et au contrôle des personnes morales de droit privé bénéficiant du concours financier de la puissance publique ;
- Vu le décret n° 2011-634 du 17 mai 2011 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères, modifié ;
- Vu le décret n° 2012- 427 du 03 avril 2012, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n° 2012- 429 du 04 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;

Sur le rapport du Premier ministre ;

D E C R E T E

Article premier - Les services de l'Etat sont répartis entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ainsi qu'il suit :

PRÉSIDENCE DE LA REPUBLIQUE

1° Cabinet du Président de la République et services rattachés :

- Inspection générale d'Etat ;
- Commission nationale de lutte contre la non transparence, la corruption et la concussion ;
- Commission d'évaluation et de suivi des Politiques et Programmes publics ;
- Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale ;
- Fonds de garantie des investissements prioritaires (FONGIP) ;
- Fonds souverain d'investissement stratégique (FONSIS) ;
- Commissariat à la Sécurité alimentaire ;
- Pôle diplomatique :
 - Conseiller (s) diplomatique (s) ;

Décret du 10 avril 2012 portant répartition des services de l'Etat

- - Bureau du Représentant personnel du Chef de l'Etat auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

- Pôle des affaires protocolaires :

- - Service du Protocole présidentiel ;
 - Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion.

- Pôle des Grands Projets :

- - Agence nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux (APIX) ;
 - Agence nationale de sédentarisation des marchands ambulants ;
 - Mission de promotion de la Nouvelle Capitale politique et administrative du Sénégal ;
 - Agence nationale de la Recherche scientifique appliquée ;
 - Agence nationale de l'Energie solaire.

- Pôle Communication et veille stratégique.

- Pôle Sécurité.

- - Agence nationale de Sécurité ;
 - Centre d'Orientation stratégique ;
 - Secrétariat du Conseil national de Sécurité.

- Pôle de Coordination des missions régaliennes.

- - Secrétariat du Conseil supérieur de la Magistrature ;
 - Secrétariat du Conseil supérieur de la Cour des Comptes.

- Comité national chargé de la Gestion de la Situation des Réfugiés, Rapatriés et Personnes déplacées ;

- Commission nationale de la Gestion des Frontières ;

- Comité national d'Organisation de la Conférence internationale sur le Dialogue islamo-chrétien ;

- Parc spécial automobile ;

- Bureau des Cultures Urbaines.

2° Cabinet militaire du Président de la République :

- Le Chef d'Etat - Major particulier du Président de la République ;

- l'Inspecteur général des Forces armées ;
- Le Gouverneur militaire du Palais ;
- L'Escadrille présidentielle.

3° Palais :

- L'intendance des Palais de la République ;
- L'intendance des Palais nationaux ;
- Bureau d'architecture et de l'Inspection générale des Palais nationaux ;
- Le Parc spécial automobile du Palais.

4° Secrétariat général de la Présidence de la République et services rattachés :

- Contrôle financier
- Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique
- Pôle économie ;
- Pôle finances et fiscalité ;
- Pôle Santé Sport ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement ;
- Cellule de passation des Marchés publics ;
- Bureau du Courrier général et de la Documentation ;
- Service du Parc automobile ;
- Service informatique de la Présidence de la République ;
- Service technique central des Chiffres et de la Sécurité des télécommunications ;
- Fondation du Fonds de solidarité numérique ;
- Laboratoire radioélectrique ;
- Bureau d'assistance sociale ;
- Cellule Formation, Education et Culture ;
- Cellule d'appui à la Protection de l'Enfance (CAPE) ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de la Décentralisation.

5° Autres administrations :

- Direction de la gestion du patrimoine bâti de l'Etat ;
- Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) ;
- Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE) ;
- Agence SENECLIC - Réseau national de la Solidarité Numérique ;
- Observatoire national de la parité ;
- Office pour l'Emploi des Jeunes de la Banlieue.

PRIMATURE

1° Cabinet du Premier Ministre et services rattachés

- Service du Protocole ;
- Cellule d'analyse économique et sociale ;
- Cellule de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes ;
- Cellule de Communication ;

- Cellule de lutte contre la Malnutrition ;
- Conseil national de Lutte contre le SIDA ;
- Millenium Challenge Account Sénégal (M.C.A-Sénégal) ;
- Cellule d'Appui au MCA- Sénégal ;
- Comité interministériel de Restructuration des Entreprises publiques et parapubliques ;

2° Secrétariat général du Gouvernement et services rattachés

- Ecole nationale d'Administration ;
- Direction des Services législatifs ;
- Direction des Archives du Sénégal ;
- Direction de l'Imprimerie nationale ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement ;
- Bureau de Suivi et Coordination (BSC) ;
- Bureau du Courrier général ;
- Service informatique ;
- Cellule de passation des marchés ;
- Commission de Contrôle des Véhicules Administratifs ;
- Division de la Gestion du Building administratif ;
- Autorité de Régulation des Marchés publics ;
- Haute Autorité de l'Aéroport Léopold Sédar Senghor ;
- Comité d'Orientation et de Suivi de la Stratégie de Croissance accélérée ;
- Haute Autorité chargée de la Coordination de la Sécurité maritime, de la Sûreté maritime et de la Protection de l'Environnement marin (HASSMAR) ;
- Agence nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC) ;

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Cellule des études, de l'analyse et de la prospective ;
- Cellule de la planification, du suivi-évaluation et des statistiques ;
- Cellule de la communication et de la documentation ;
- Bureau des Pèlerinages ;
- Conseil supérieur des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Bureau d'Accueil, d'Orientation et de Suivi des Emigrés.

2° Secrétariat général et services rattachés

- Inspection des Postes diplomatiques et consulaires ;
- Agence comptable centrale des Postes diplomatiques et consulaires ;
- Bureau du suivi ;
- Services des Conférences internationales et de la Traduction ;
- Service du Courrier et de la Valise diplomatique ;
- Service du Chiffre ;
- Cellule de passation des marchés publics.

3° Directions générales et Directions :

▶ Direction générale des relations bilatérales :

- Direction Afrique - Asie ;
- Direction Europe - Amérique - Océanie ;
- Direction de l'appui à la promotion économique, culturelle et touristique ;

▶ Direction générale des relations multilatérales :

- Direction des organisations universelles ;
- Direction des organisations et Communautés interafricaines ;
- Direction des organisations transcontinentales ;
- Service des candidatures.

▶ Direction générale des affaires juridiques et consulaires :

- Direction des Affaires juridiques ;
- Direction des Affaires consulaires ;
- Direction des engagements internationaux et des organisations non gouvernementales ;
- Centre de l'Etat civil, des archives et de la documentations diplomatiques.

▶ Direction de l'Administration générale et de l'Equipelement ;

▶ Direction des ressources humaines ;

▶ Direction du protocole et des conférences internationales ;

▶ Direction de la Promotion de l'Habitat des Sénégalais de l'Extérieur ;

▶ Direction d'Appui à l'Investissement et aux projets ;

▶ Direction de la Protection des Droits de la Diaspora.

4° Autres administrations :

▶ Commissariat général au Pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam ;

▶ Centre national d'Action anti-mines ;

▶ Fonds d'Appui à l'investissement des Sénégalais de l'Extérieur.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection des Services de Sécurité ;
- Inspection interne ;
- Service des Télécommunications ;
- Service des Archives communes ;
- Bureau du Courrier commun ;
- Service de Formation ;
- Groupement national des Sapeurs - Pompiers ;
- Bureau de Suivi ;
- Comité interministériel de Lutte contre la Drogue ;
- Bureau d'entretien et de Maintenance du réseau Téléphonique et Fax ;

2° Secrétariat général

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule de planification.

3° Directions

▶ Direction générale de la Police nationale :

- Services rattachés ;
- Direction de la Surveillance du Territoire ;
- Direction de la Police de l'Air et des Frontières ;
- Direction de la Police judiciaire ;
- Direction de la Sécurité publique ;
- Direction de la Police des Etrangers et des Titres de Voyage ;
- Direction de l'Ecole nationale de Police et de la Formation permanente ;
- Direction des Personnels ;
- Direction du Budget et des Matériels ;

▶ Direction générale des Elections :

- Services rattachés ;
- Direction des Opérations électorales ;
- Direction de la Formation et de la Communication ;

▶ Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale ;

- Direction de l'Administration territoriale ;
- Direction des Affaires générales ;

▶ Direction de l'Automatisation des Fichiers ;

▶ Direction de la Protection civile ;

▶ Direction des Constructions, équipements et autres édifices ;

▶ Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Service national de l'Education et de l'Information pour la Santé ;
- Laboratoire national de Contrôle des Médicaments ;
- Cellule d'Appui et de Suivi du Plan national de Développement sanitaire ;
- Service national de l'Hygiène ;
- Cellule informatique ;
- Fonds de solidarité nationale.

2° Secrétariat général

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule de planification ;
- Bureau du Courrier commun ;
- Bureau de Communication et de Documentation.

3° Directions

- ▶ Direction générale de la santé publique :
 - Direction de la Santé ;
 - Direction de la Pharmacie et des Laboratoires ;
 - Direction des Etablissements de Santé ;
 - Direction de la Prévention médicale ;
 - Direction de la Prévention individuelle et collective ;

- ▶ Direction générale de l'Action sociale :
 - Direction de l'Assistance aux maladies chroniques ;
 - Direction de l'Assistance aux groupes vulnérables ;

- ▶ Direction générale de l'Equipeement et des Infrastructures sanitaires :
 - Direction des Equipements et de la Maintenance ;
 - Direction des Infrastructures médicales ;

- ▶ Direction de l'Administration générale et de l'Equipeement ;
- ▶ Direction des Ressources humaines ;

4° Autres administrations

- Centre national de Formation des Techniciens en Maintenance hospitalière (CNFTMH) ;
- Ecole nationale de Développement sanitaire et social (ENDSS) ;
- Ecole nationale des Travailleurs sociaux spécialisés ;
- Agence nationale des Grands Projets hospitaliers.

MINISTÈRE DES FORCES ARMEES

1° Cabinet civil et services rattachés

- Inspection interne.

2° Cabinet militaire et services rattachés

- Bureau de Liaison et du Courrier ;
- Bureau de Sécurité du Building administratif ;
- Bureau de l'Action sociale des Forces armées ;
- Cellule de passation des marchés publics.

3° Services propres

- Etat - Major général des Armées ;
- Haut - Commandement de la Gendarmerie nationale, Direction de la Justice militaire ;
 - ▶ Direction de la Sécurité militaire.

4° Directions

- Direction de la Documentation et de la Sécurité extérieure ;
- Direction des Personnels militaires et de la Mobilisation ;
- Direction des Affaires administratives, de l'Equipeement et du Budget ;
- Direction du Contrôle, des Etudes et de la Législation ;
- Direction du Patrimoine historique des armées ;
- Direction du Génie et de l'Infrastructure ;
- Direction du Matériel ;
- Direction des Transmissions ;
- Direction de l'Intendance ;
- Direction de la Santé ;
- Direction de l'Information et des Relations publiques.

5°) Autre administration

- Agence pour la réinsertion sociale des militaires.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection générale de l'Administration de la Justice ;
- Secrétariat du Conseil consultatif national des Droits de l'Homme
- Cellule de lutte contre la traite des personnes ;
- Observatoire national des lieux de privation de liberté ;

2° Secrétariat général :

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule de planification.

3° Directions

- Direction des Affaires civiles et du Sceau ;
- Direction des Affaires criminelles et des Grâces ;
- Direction des Services judiciaires ;
- Direction de l'Education surveillée et de la Protection sociale ;
- Direction de l'Administration pénitentiaire ;
- Direction des Constructions des Palais de Justice et autres édifices ;
- Direction de l'Informatique ;
- Direction des Droits humains ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipeement.

4° Autre administration

- Centre de Formation judiciaire.

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection générale des Finances (GF) ;
- Unité de Coordination et de suivi de la Politique économique ;
- Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement (CEPOD) ;
- Fonds de Promotion économique (FPE) ;
- Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- Cellule de passation des Marchés publics ;
- Cellule de Communication ;
- Cellule de formation et de Renforcement des Capacités.

2° Cabinet du Ministre Délégué, chargé du Budget

3° Secrétariat général

4° Directions

► Direction générale des Finances :

- Services rattachés ;
- Direction du Contrôle interne.
- Direction du Budget ;
- Direction de la Dette et de l'Investissement ;
- Direction de la Solde, des Pensions et des Rentes viagères ;
- Contrôleur des Opérations financières ;
- Direction du Matériel et du Transit administratif ;

► Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor :

- Services rattachés ;
- Direction du Contrôle interne ;
- Direction de la Comptabilité publique ;
- Direction du Secteur parapublic ;
- Direction de l'Administration et du Personnel ;
- Direction de la Dette publique ;
- Trésorerie générale ;
- Paierie générale du Trésor ;
- Recette générale du Trésor ;
- Trésorerie-Paierie pour l'Etranger ;
- Trésoreries - Paieries régionales ;

► Direction générale des Douanes :

- Services rattachés ;
- Direction du Contrôle interne ;
- Direction de Règlementation et de la Coopération internationale ;
- Direction des Opérations douanières ;
- Direction du Renseignement et des enquêtes douanières ;
- Direction de la Facilitation et du Partenariat avec l'Entreprise ;
- Direction du Personnel et de la Logistique ;
- Direction des Systèmes informatiques douaniers.

► Direction générale des Impôts et Domaines :

- Services rattachés ;
- Direction du Contrôle interne.
- Direction des Impôts ;
- Direction de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre ;
- Direction des Vérifications et Enquêtes fiscales ;
- Direction du Cadastre ;
- Direction de l'Administration et du Personnel ;
- Direction de la Législation, des Etudes et du Contentieux ;
- Direction du Recouvrement.

► Direction générale du Plan :

- Direction de la planification nationale et de la planification régionale ;
- Direction des Stratégies de Développement ;
- Direction de la Planification des Ressources humaines ;

- Direction de la Coopération économique et financière ;
- Direction centrale des Marchés publics ;
- Direction de la Prévision et des Etudes économiques ;
- Direction de la Monnaie et du Crédit ;
- Direction des Assurances ;
- Direction du Traitement automatique et de l'Information ;
- Direction de l'Appui au Secteur Privé ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipeement ;
- Agence judiciaire de l'Etat ;
- Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés.

5° Autres administrations

- Agence nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal (ANDS) ;
- Fonds spécial de soutien au secteur de l'Energie ;
- Observatoire sur la Qualité des Services financiers.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DU TOURISME

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;

- Secrétariat du Comité de Gestion du Fonds de Promotion touristique ;
- Cellule de la Promotion et des Aménagements touristiques.
- Cellule d'intermédiation avec le secteur privé et le Secteur informel ;
- Bureau de l'Architecture et des Monuments historiques ;
- Service des Relations publiques et de la Documentation ;
- Festival national des Arts et de la Culture (FESNAC) ;
- Maison de la Culture Doua Seck ;
- Orchestre national du Sénégal ;
- Biennale de l'Art africain contemporain ;
- Ecole nationale des Arts ;
- Galerie nationale des Arts ;
- Bibliothèque nationale du Sénégal ;
- Service des Spectacles Sons et Lumières ;
- Place du Souvenir africain ;
- Monument de la Renaissance africaine.

2° Secrétariat général

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule de planification ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions

- Direction des Etudes et de la Planification touristique ;
- Direction des Métiers et de la Promotion touristique ;
- Direction de la Réglementation et de l'Encadrement du Tourisme ;
- Direction des Arts ;
- Direction du Livre et de la Lecture ;
- Direction du Patrimoine culturel ;
- Direction du Parc culturel ;
- Direction de la Cinématographie ;
- Direction de la Francophonie ;
- Direction des Ressources humaines et de la Formation ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement .

4° Autre administration

- Ecole nationale de Formation hôtelière et touristique ;
- Agence nationale de Promotion touristique ;

MINISTÈRE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE ET DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule de planification ;
- Service des Relations publiques et de la Documentation ;
- Service des Services sociales ;

- Bureau du suivi ;

2° Directions

► Direction générale des Solidarités

- Direction des Stratégies de Développement social ;
- Direction de la Famille ;
- Direction du Développement communautaire ;
- Direction de la Protection des Groupes vulnérables ;
- Direction des Droits et de la Protection de l'enfance ;

► Direction générale de la Promotion économique des Femmes

- Direction des Organisations féminines ;
- Direction de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro-Finance ;
- Direction des Etudes et de l'Evaluation des projets ;
- Direction de l'Equité et de l'Egalité du Genre.

► Direction de l'Administration générale et de l'Equipelement.

3° Autres administrations

- Office national des Pupilles de la nation ;
- Centre national d'Assistance et de Formation pour les Femmes (CENAF) ;
- Centre d'Accueil, d'Information et d'Orientation pour les enfants en situation difficile (Ginddi) ;
- Agence nationale de la Petite enfance et de la Case des Tout-petits ;
- Fonds de soutien aux initiatives féminines ;
- Fonds national de Promotion de l'Entreprenariat Féminin ;
- Fonds d'Impulsion de la Micro-Finance ;
- Fonds National de Crédit pour les Femmes ;
- Fonds national de Crédit pour les Femmes.

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection générale de l'Education nationale ;
- Inspections d'Académie ;
- Unité de Coordination des Projets d'Education ;
- Division des Affaires juridiques, des Liaisons et de la Documentation ;
- Division de l'Enseignement privé ;
- Division de l'Enseignement arabe ;
- Division des Sports et des Activités de jeunesse ;
- Inspection interne ;
- Inspection des Daaras modernes ;
- Bureau de Suivi ;
- Division du Contrôle médical scolaire ;
- Centre national d'Orientation scolaire et professionnelle ;

- Division de la Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Division de la Radio - Télévision scolaire ;
- Centre national de Documentation scientifique et technique..

2° Secrétariat général

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule de planification ;
- Bureau de la Communication et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions

- Direction de l'Enseignement moyen Secondaire général ;
- Direction des Examens et Concours ;
- Direction de l'Enseignement élémentaire ;
- Direction de l'Enseignement préscolaire ;
- Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education ;
- Direction des Ressources humaines ;
- Direction des Equipements scolaires ;
- Direction de l'Alphabétisation et des Langues nationales ;
- Direction de la Formation et de la Communication ;
- Direction des Constructions scolaires ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Institut national d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE) ;
- Secrétariat général permanent de la Commission nationale pour l'UNESCO ;
- Ecoles de Formation d'Instituteurs (EFI) ;
- Institut national d'Education et de Formation des jeunes Aveugles (INEFJA) ;

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Bureau de la Formation professionnelle agricole ;
- Bureau des Relations avec les Organisations paysannes ;
- Bureau de la Législation agricole ;
- Commissariat à l'Après - Barrages.

2° Secrétariat général

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule de planification ;
- Bureau de la Communication et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions

- Direction de l'Agriculture ;
- Direction de la Protection des Végétaux ;
- Direction de l'Horticulture ;
- Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques agricoles ;
- Direction de la Modernisation de l'Equipement rural ;
- Direction du Financement et du Partenariat avec les Organisations ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Centre de Formation professionnelle horticole (CFPH) ;
- Centre d'Initiation horticole (CIH) ;
- Centre de Perfectionnement agricole (CPA) ;
- Centre de Perfectionnement des Maraîchers (CPM) ;
- Centre de Formation des Techniciens en Agriculture et Génie rural ;
- Centre national de Formation en Cultures irriguées (CNFCI) ;
- Agence nationale du Plan REVA.

MINISTÈRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITES LOCALES

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Inspection de l'Administration locale ;
- Centre National d'Etat civil ;
- Comité national de Pilotage du Programme National de Développement local.

2° Secrétariat général

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule de planification et d'Evaluation technique des Programmes et Projets ;
- Service de Communication, de Documentation et des Relations publiques ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions et services

- Direction des Collectivités locales ;
- Direction de la Décentralisation ;
- Direction de l'Appui au Développement local ;
- Direction de la Coopération décentralisée ;
- Direction des Stratégies de Développement territorial ;
- Direction de la Formation et de la Communication ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Agence nationale d'investissement des collectivités locales ;

- Agence nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) ;
- Agence de Développement municipal ;
- Agence de Développement local.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection Interne ;
- Service de Presse et de Documentation ;

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule de Planification et d'Evaluation des Programmes et Projets ;
- Bureau des Etudes et de la Législation ;
- Bureau des Archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun ;

3° Directions et services

- Direction du Commerce intérieur ;
- Direction du Commerce extérieur ;
- Direction du financement de l'Artisanat et de l'Insertion ;
- Direction de la Compétitivité et de la Promotion des Produits artisanaux ;
- Direction de l'Aménagement et de l'Exploitation des Sites artisanaux ;
- Direction du Développement industriel ;
- Direction de la Transformation Alimentaire ;
- Direction de la Promotion des Produits agricoles ;
- Direction des Petites et Moyennes Entreprises/Industries ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipelement ;

4° Autres administrations

- Office sénégalais pour la Propriété industrielle et l'Innovation technologique (OSPIT) ;
- Bureau de Mise à Niveau (BMN) ;
- Agence de Développement et d'Encadrement des PME (ADEPME) ;
- Centre de Formation artisanale de Dakar ;
- Centre de Perfectionnement des artisans ruraux ;
- Centre de Perfectionnement agricole et artisanal.
- Agence sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX) ;
- Agence de Régulation des Marchés ;
- Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites industriels (APROSI) ;
- Agence sénégalaise pour la Propriété industrielle et l'Innovation technologique ;
- Agence sénégalaise de Normalisation.

MINISTÈRE DE L'ELEVAGE

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection Interne ;
- Bureau de presse et d'information ;
- Cellule d'Etudes et de Planification ;
- Cellule de passation des marchés publics ;
- Bureau de la Formation professionnelle en Elevage.

2° Directions et services

- Direction de l'Elevage ;
- Direction des Services vétérinaires ;
- Direction de l'Elevage équin ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3° Autres administrations

- Centre national de Formation des Techniciens de l'Elevage et des Industries animales (CNFTEIA) ;
- Centre de Perfectionnement des Eleveurs (CPE).

MINISTÈRE DE LA PECHE ET DES AFFAIRES MARITIMES

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Bureau de suivi.

2° Secrétariat général

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule d'Etudes et de Planification ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions

- Direction des Pêches maritimes ;
- Direction des Aires communautaires ;
- Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches ;
- Direction des Industries de Transformation de la Pêche ;
- Direction de la Gestion et de l'Exploitation des Fonds marins ;
- Direction de la Pêche continentale ;
- Direction des Infrastructures portuaires ;
- Direction de la Marine marchande ;
- Direction des Transports maritimes ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Ecole nationale de Formation maritime ;
- Centre national de Formation des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture ;
- Centre de Perfectionnement, d'Expérimentation et de Vulgarisation de la Pêche.

- Agence nationale des Nouveaux Ports du Sénégal ;
- Station piscicoles de Richard Toll.

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Bureau de Communication et de Documentation ;
- Bureau des Affaires juridiques ;
- Bureau du Suivi ;

2° Secrétariat général et services rattachés

- Cellule de passation des marchés ;
- Cellule de planification ;
- Bureau des Corridors ;
- Cellule informatique.

3° Directions

► Direction générale des Infrastructures :

- Direction des Routes ;
- Direction des infrastructures ferroviaires ;
- Direction des infrastructures aéroportuaires.

► Direction générale des Transports

- Direction des Transports aériens ;
- Direction des Transports routiers ;
- Direction des Transports ferroviaires
- Direction des Etudes, des Industries et Services aéronautiques ;
- Direction de la Législation et des Agréments ;
- Direction des Relations internationales, de la Promotion et de la Formation.

► Direction de la Construction des petits Aéronefs ;

► Direction des Financements et du Partenariat Public Privé ;

► Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

4° Autres administrations

- Centre de Formation et de Perfectionnements des Travaux Publics ;
- Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) ;
- Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) ;
- Agence des Aéroports du Sénégal (ADS) ;
- Agence nationale de l'Aviation civile de la Météorologie (ANACIM) ;
- Agence nationale des Nouveaux Chemins de Fer.

MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES MINES

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Bureau de presse et de documentation ;
- Délégation à la Sécurité énergétiques
- Secrétariat permanent du Conseil national de l'Energie ;

2° Secrétariat Général

- Cellule de planification et d'Evaluation ;
- Cellule de passation des Marchés.

3° Directions

- Direction de l'Electricité ;
- Direction des Hydrocarbure et des Combustibles domestiques ;
- Direction de l'Economie et de Maîtrise de l'Energie.
- Direction des Biocarburants et de la Biomasse ;
- Direction de la Promotion des Energies renouvelables ;
- Direction des Mines et de la Géologie ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Agence nationale de l'Electrification rurale (ASER) ;
- Commission de Régulation du Secteur de l'Electricité ;
- Comité nationale des Hydrocarbures ;
- Agence pour l'Economie et la Maîtrise de l'Energie.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Centre national d'Information et de Documentation ;
- Bureau du suivi ;
- Bureau de la Communication ;
- Service de la Main d'oeuvre ;
- Cellule d'Appui à la Promotion de l'Emploi.

2° Secrétariat général

- Bureau du Courrier commun ;
- Cellule de passation des marchés publics.

3° Directions

- Direction de la Jeunesse ;
- Direction des Etudes, de la Formation et de la Planification ;
- Direction de l'Education populaire ;
- Direction du Service civique national ;
- Direction des Loisirs ;
- Direction de l'Enseignement technique ;
- Direction de la Formation professionnelle et Technique ;
- Direction de l'Apprentissage ;
- Direction de la Planification et des Ressources humaines techniques ;
- Direction des Examens et Concours professionnels ;
- Direction de l'Emploi ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement ;

3° Autres administrations

- Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ) ;
- Fonds national de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) ;
- Agence nationale de la Maison de l'Outil ;
- Agence de financement et promotion économique des jeunes (AFPJ) ;
- Ecole nationale de Formation en Economie familiale et sociale (ENFEFS) ;
- Centre de Formation professionnelle et commerciale Delafosse de Dakar (CFPC) ;
- Centre national de Formation des Maîtres d'Enseignement technique (CNFMET) ;
- Centre de Formation professionnelle des Jeunes de Dakar (CFPJ) ;
- Centre de Formation professionnelle et technique Sénégal - Japon (CFPT/SJ) ;
- Centre d'Enseignement professionnel (CEP) ;
- Centre national de Formation des Cours professionnels et Industriels (CNFCPI) ;
- Centre régional d'Enseignement technique féminin (CRETf) ;
- Centre d'Enseignement technique féminin (CETF) ;
- Centre de Formation professionnelle de Joal -Fadiouth ;
- Centre régional de Formation professionnelle (CRFP) ;
- Centre d'Entreprenariat et de Développement technique ;
- Fonds de Développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (FONDEF) ;
- Institut de Coupe, Couture et Mode. (CNFA).

MINISTÈRE DES SPORTS

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Bureau de la Communication et de la Documentation.
- Cellule de planification ;
- Cellule de passation des marchés publics.

2° Directions

- Direction de la Vie associative ;
- Direction de la Haute Compétition ;
- Direction des Activités physiques et sportives ;
- Direction de la Formation et du Développement sportif ;
- Direction des Infrastructures sportives

- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

3° Autre administration

- Centre national d'Education populaire et sportive (CNEPS).

MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Cellule de la Planification ;
- Cellule de passation des marchés publics ;
- Bureau de la Communication et de la Documentation.

3° Directions :

- Direction de la Promotion de l'habitat social ;
- Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture ;
- Direction du Cadre de vie et des Espaces verts urbains ;
- Direction de la Surveillance et du Contrôle de l'Occupation du Sol ;
- Direction de la Construction
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Office national de Prévention et de lutte contre les inondations (ONPLI) ;
- Agence de Construction des bâtiments et édifices généraux ;
- Projet d'achèvement des programmes de construction et de réhabilitation d'édifices de l'Etat ;
- Projet de Construction de Logements Sociaux et de Lutte contre les Inondations et les Bidonvilles (Plan Jaxaay) ;

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule de planification ;
- Centre national de Documentation scientifique et technique ;
- Bureau de la Coopération et du Service des Organismes de Recherche ;
- Office du Baccalauréat
- Bureau de Suivi.

2° Directions

- ▶ Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES) ;

- Direction de l'Enseignement supérieur public ;
- Direction du Financement des Etablissements d'Enseignement supérieur (DFEES) ;
- Direction des Etudes des Politiques et de la Coopération (DEPC) ;
- Direction des Affaires académiques et juridiques (DAAJ) ;
- Direction de l'Enseignement supérieur privé (DESP)

► Direction générale de la Recherche ; ;

- Direction de la Recherche scientifique ;
- Direction de la Recherche technologique ;
- Direction de la Recherche en Biotechnologie ;

► Direction des Bourses ;

► Direction de l'Administration générale et de l'Equipelement.

3° Autre administrations

- Centre d'Enseignement à Distance (CED) ;
- Ecole nationale d'Economie appliquée (ENEA) ;
- Ecole nationale supérieure d'Agriculture (ENSA) ;
- Ecole nationale des Cadres ruraux (ENCR) ;

MINISTÈRE DE L'ECOLOGIE ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Comité national du Comité inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CONACILSS) ;
- Cellule d'Etudes, de Planification et de Suivi (CEPS) ;
- Cellule de passation des marchés publics.

2° Directions

- Direction des Parcs nationaux ;
- Direction des Eaux, Forêts et Chasses et de la conservation des Sols.
- Direction de l'Environnement et des Etablissements classés ;
- Direction de la Planification et de la veille environnementale ;
- Direction des Financements verts et des partenariats
- Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels ;
- Direction de l'Aquaculture ;
- Direction des Aires marines communautaires protégées ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipelement ;

4° Autres administrations

- Centre national de Formation des Techniciens des Eaux et Forêts, Chasses et Parcs nationaux (CNFTEFCPN) ;
- Centre de Suivi écologique ;
- Centre d'Education et de Formation environnementales (CEFE) ;

- Agence nationale de la Grande Muraille verte ;
- Agence nationale de l'Aquaculture ;
- Agence nationale des Ecovillages ;
- Agence nationale de la Haute Autorité du désert.

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Bureau du suivi ;
- Bureau des Relations avec les Organisations professionnelles ;
- Commission de supervision et Régulation des Institutions de Sécurité sociale ;
- Service de la Communication ;
- Comité national du Dialogue social.

2° Secrétariat Général

- Cellule de passation des marchés publics.

3° Directions et service

► Direction Générale de la Fonction publique

- Direction des Etudes, de la Législation et du Contentieux ;
- Direction de la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences ;
- Direction de la Gestion des Carrières ;

► Direction Générale du Travail et de la Sécurité sociale

► * Direction des Relations de Travail et des Organisations professionnelles ;

- Direction de la Protection sociale ;
- Direction des Statistiques du Travail et des Etudes ;

► Directions des relations avec les Institutions ;

► Direction de l'Administration générale et de l'Equipement ;

► Service des Relations publiques et de la Documentation.

4° Autres administrations

- Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES) ;
- Caisse de Sécurité sociale ;
- Centre médico-social de la Fonction publique ;
- Centre national de Formation et d'Action (CNFA)

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Bureau de la Communication et de la Documentation.

2° Secrétariat général

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule de planification.

2° Directions et service

- Direction de l'Assainissement Urbain ;
- Direction de l'Assainissement rural ;
- Direction de la lutte contre les inondations et de la réhabilitation des zones insalubres ;
- Direction de l'Hydraulique urbaine ;
- Direction de l'Hydraulique Rurale ;
- Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau ;
- Direction de l'Exploitation et de la Maintenance ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipe ment .

3° Autres administrations

- Agence de Promotion du Réseau hydrographique national.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

1° Cabinet et services rattachés

- Inspection interne ;
- Service des Relations publiques et de la Documentation ;
- Cellule de passation des marchés ;
- Cellule de planification.

2° Direction et service

- Direction de la Communication ;
- Direction des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Direction des Etudes, de la Planification et de la Législation en matière de Postes ;
- Direction des Etudes, de la Planification et de la Législation en matière de Télécommunication ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipe ment.

Article 2 - Le contrôle des établissements publics énumérés ci-dessous relève de la Présidence de la République et des ministères ainsi qu'il suit :

MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

- Ordre des Médecins ;
- Ordre des Pharmaciens ;
- Ordre des Chirurgiens - Dentistes ;
- Centre hospitalier universitaire de Fann ;
- Hôpital Aristide le Dantec ;
- Centre hospitalier national des Enfants Albert Royer ;
- Hôpital général de Grand Yoff ;
- Centre hospitalier régional de Thiès ;
- Centre hospitalier régional Ibrahima Abdoulaye Niasse de Kaolack ;
- Centre hospitalier régional Amadou Sakhir Mbaye de Louga ;
- Centre hospitalier régional Lieutenant Colonel Mamadou Diouf de Saint-Louis ;
- Centre hospitalier régional régional de Ziguinchor ;
- Centre hospitalier régional régional de Kolda ;
- Centre hospitalier régional régional de Tambacounda ;
- Centre hospitalier régional Henrich Lubke de Diourbel ;
- Centre hospitalier régional régional de Fatick ;
- Centre national psychiatrique de Thiaroye ;
- Centre hospitalier régional de Ourossogui ;
- Centre hospitalier régional de Ndioum ;
- Centre hospitalier national Matlaboul Fawzaïni de Touba ;
- Centre national d'Appareillage et d'orthopédie ;
- Centre national de Transfusion sanguine ;
- Pharmacie nationale d'Approvisionnement.
- Hôpital d'Enfants de Diamniadio ;
- Hôpital de la Paix de Ziguinchor ;
- Hôpital Dalal Jamm ;
- Hôpital régional de Matam ;
- Centre de santé de référence Youssou Mbargane de Rufisque ;
- Centre de santé de référence de Dakar Sud ou d'hygiène social de Dakar ;
- Centre de santé de Tivaoune ;
- Centre de santé Roi Baudoin ;
- Centre de santé de Touba ;
- Centre de santé de Richard Toll ;
- Centre de santé de Linguère ;
- Centre de santé de Mbour ;
- Centre de santé de Kaffrine ;
- Centre de santé de Sédhiou ;
- Hôpital de Ziguinchor.

MINISTÈRE DES FORCES ARMEES

- Office national des anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) ;
- Hôpital principal de Dakar.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

- Ordre des Avocats ;
- Ordre des Experts et Evaluateurs agréés ;
- Ordre des Huissiers de Justice ;
- Chambre des Notaires.

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Ordre national des Experts comptables et comptables agréés ;
- Caisse de Dépôts et de Consignations.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DU TOURISME

- Compagnie du Théâtre national Daniel Sorano (CTNDS) ;
- Manufacture sénégalaise des Arts décoratifs (MSAD) ;
- Bureau sénégalais du Droit d'Auteur (BSDA).

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

- Institut Islamique de Dakar.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

- Institut sénégalais de Recherches agricoles (ISRA) ;
- Institut national de Pédologie ;
- Barrage d'Affiniam.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

- Institut de Technologie alimentaire (ITA) ;
- Union nationale des Chambres des Métiers ;
- Chambres des Métiers.
- Union nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture ;
- Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture.

MINISTÈRE DE L'ELEVAGE

- Ordre des Vétérinaires ;
- Haras national..

MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES MARITIMES

- Conseil sénégalais des Chargeurs (COSEC).

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

- Centre expérimental de Recherche et d'Etudes pour l'Equipement (CEREEQ) ;
- Conseil exécutif des Transports urbains de Dakar (CETUD).

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

- Centre national de Qualification professionnelle (CNQP) ;
- Office national de Formation professionnelle (ONFP).

MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Ordre des Architectes ;

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Université Cheikh Anta DIOP de Dakar ;
- Université Gaston Berger de Saint-Louis ;
- Université de Thiès ;
- Université de Bambey ;
- Université de Ziguinchor ;
- Centre des Ruvres universitaires de Dakar (COUD) ;
- Centre régional des Ruvres universitaires de Saint-Louis (CROUS) ;
- Institut sénégal - britannique d'Enseignement de l'Anglais (ISBEA) ;
- Institut supérieur d'Education populaire et sportive (INSEPS).
- Ecole nationale supérieure d'Enseignement technique et professionnel (ENSETP) ;
- Centre National de la Recherche Scientifique ;
- Ecole polytechnique de Thiès ;
- Université du Futur Africain..

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Office du Lac de Guiers ;
- Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS).

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- Agence de Presse sénégalaise (APS).

Article 3 - Le contrôle des sociétés nationales et des sociétés à participation publique énumérées ci-dessous relève des ministères ainsi qu'il suit :

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Loterie nationale du Sénégal (LONASE) ;
- Compagnie bancaire pour l'Afrique occidentale (CBAO) ;
- Crédit du Sénégal ;
- Banque internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal (BICIS) ;
- AXA Assurances Sénégal (AAS) ;
- AMSA Assurances ;
- Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) ;
- Caisse nationale de Crédit agricole du Sénégal (CNCAS) ;
- Banque sénégal-tunisienne (BST) ;
- Banque islamique du Sénégal (BIS) ;
- Société sénégalaise de Réassurances (SENRE) ;
- Société nationale de Recouvrement (SNR) ;
- Fonds de Garantie automobile (FGA) ;
- Société nationale d'Assurance et de Crédit (SONAC) ;
- Compagnie nationale d'Assurance Agricole (CNAA) ;

- Banque nationale de Développement économique (BNDE).

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DU TOURISME

- Société « Les nouvelles Editions africaines » ;
- Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO) ;
- Société d'Aménagement des Sites touristiques ;
- Société du Nouveau Théâtre.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

- SUNEOR ;
- Société nationale d'Aménagement des Terres du Delta et de la Vallée du Fleuve Sénégal (SAED) ;
- Société de Développement agricole et industriel (SODAGRI) ;
- Société de Développement des Fibres textiles (SODEFITEX) ;
- Agence nationale du Conseil agricole et rural (ANCAR).

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

- Industries chimiques du Sénégal (ICS) ;
- Africa- Soins (ex-SIPOA) ;
- Société des Textiles de Kaolack (SOTEXKA) ;
- Société du Domaine industriel de Dakar (SODIDA) ;
- Société du Domaine industriel de Ziguinchor (SODIZI) ;
- Société du Domaine industriel de Saint-Louis (SODISA).
- Centre international du Commerce extérieur du Sénégal (CICES).

MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES MARITIMES

- Société d'Investissement et de Restructuration navale (SIRN) ;
- Société nationale du Port autonome de Dakar (SNPAD) ;
- Société d'Exploitation de la S.N.C.D.S ;
- Consortium Sénégalais d'activités maritimes (COSAMA).

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

- Société Dakar Dem Dik ;
- Société anonyme du Petit Train de Banlieue (PTB.s.a).
- Agence pour la Sécurité de la Navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) ;
- Société du Projet Aéroport International Blaise Diagne ;
- Société Air Teranga ;
- Société Sénégal Airlines ;

MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES MINES

- Société nationale d'Electricité (SENELEC) ;
- Société PETROSEN ;
- Société africaine de Raffinage (SAR).
- Société des Mines de Fer du Sénégal oriental (MIFERSO) ;

Décret du 10 avril 2012 portant répartition des services de l'Etat

- Société des Mines d'Or de Sabodala (SMS) ;
- Société d'Etudes des Phosphates de Matam ;

MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Société nationale des Habitations à Loyer modéré (HLM) ;
- Société immobilière du Cap-Vert (SICAP).

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Société nationale des Eaux du Sénégal (SONES) ;
- Sénégalaise des Eaux (SDE) ;
- Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) ;
- Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG).

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- Société nationale de Radiodiffusion et Télévision du Sénégal (RTS) ;
- Société sénégalaise de Presse et de Publication (SSPP) « Le Soleil » ;
- Société nationale « La Poste » ;
- Société nationale des Télécommunications (SONATEL).

Article 4 - Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret, notamment le décret n° 2011-634 du 17 mai 2011.

Article 5 - Le Premier Ministre et les Ministres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au journal officiel.

Fait à Dakar, le 10 avril 2012

Par le Président de la République **Macky SALL**

Le Premier Ministre

Abdoul MBAYE